



**ENGAGEMENT QUANT À L'ADMISSION AUX HUIS CLOS  
DES MÉDIAS À LA COUR SUPRÊME DU CANADA (CSC)**

*[Intitulé de la cause]*

*N° de dossier : [XXXXXX]*

**Engagement que doivent signer les représentants des médias préalablement à leur admission au huis clos qui se tiendra le [DATE] relativement à l'appel (ou aux appels) susmentionné(s).**

Je reconnais, comme condition préalable à mon admission au huis clos, avoir pris connaissance du présent document, consentir aux engagements qui y sont énoncés et m'engager à m'y conformer.

- (1) Je ne divulguerai à personne le jugement ou son contenu, tant que la CSC n'aura pas rendu le jugement public en le publiant sur son site Web ou autrement;
- (2) Je resterai dans la pièce où se déroulera le huis clos jusqu'à ce que la CSC rende le jugement public;
- (3) J'ai remis à un employé de la CSC pour toute la durée du huis clos tous les téléphones et autres appareils de communication électronique en ma possession;
- (4) Je reconnais que le présent engagement constitue un contrat.

**Rappel aux représentants des médias : le conseiller juridique principal et le conseiller juridique ne sont pas des porte-paroles de la CSC et tous leurs commentaires, sans exception, sont faits sous le couvert de la confidentialité, uniquement à titre informatif, et ne doivent pas leur être attribués.**

**Nom (en lettres  
moulées) :**

---

**Signature :**

---

**Organisation :**

---

**Adresse :**

---

---

---